

Alain Zenner réclame toute la clarté à Emir Kir

« Un membre du gouvernement peut-il mentir au Parlement ? »

C'est en substance, la question que se pose le député régional bruxellois Alain Zenner (MR) à propos du secrétaire d'Etat Emir Kir (PS). M. Zenner ne conteste pas le fait que le collège de contrôle des dépenses électorales l'a "absous" car il ne dépassait pas le plafond autorisé malgré l'imputation d'office des débours omis dans sa déclaration (LLB 24/11). Mais le député libéral d'opposition note que, selon les fuites dans les médias, M. Kir aurait indiqué qu'il s'agissait en l'espèce

d'articles et non de publicités dans la presse turcophone, alors que la traduction a démontré le contraire pour une partie des parutions. Mais M. Kir avait, par ailleurs, indiqué qu'elles s'étaient faites à son insu. M. Zenner trouve cela pour le moins nébuleux et rappelle que la secrétaire d'Etat Anissa Tamsamani (SP.A) avait démissionné après des faits moins graves, à savoir un CV "flatté". S'il n'exige pas (encore?) le départ de M. Kir, il lui demande de s'expliquer clairement.